

Cahier des charges « VALIDATION DES CACES»

Cette appel d'offre a pour objectif de permettre à nos apprentis de valider les CACES 1 et 9 sur différentes périodes.

Classes concernées : bac professionnel CGEA option SDE/SDC ; Bac professionnel agroéquipements et maintenance.

Exigences à satisfaire :

Il s'agit uniquement de valider la partie CACES via un organisme testeur certifié CACES R372m.

La partie formation est assuré par notre équipe de formateurs.

Lieu de validation :

Lycée agricole de Vesoul-Hall d'agroéquipement

Route de Bougnon

70170 PORT/SAONE.

Les évaluations auront toujours lieu par groupe de 6 apprentis les semaines suivantes :

S 19 du jeudi 11/05/2017 au vendredi 12/05/2017 inclus (CACES 1)

S20 du lundi 15/05/2017 au vendredi 19/05/2017 inclus (CACES 9)

Le matériel TP sera fourni par l'établissement.

Le groupe d'apprenti et le matériel seront placés sous la responsabilité du testeur CACES pendant la journée de passage.

Critères de sélection du produit :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessus avec leur pondération.

- Tarif : 80 %
- Correspondance au cahier des charges : 10 %

REPONSE AU PLUS TARD LE 7/04/2017.

Réponse à adresser :

LEGTA VESOUL

Madame Blandine Morlon

16 Rue E. BELIN

70014 VESOUL CEDEX